

Comment le site des carrières sera transformé ?

Fréhel — Mardi, Bernard Musset, sous-préfet de Dinan, a expliqué aux habitants, aux associations et à toutes les personnes concernées les suites de la cessation d'activité des carrières en juin 2024.

Mardi, à la salle des fêtes, une réunion publique concernant la cessation d'activité des carrières de Fréhel a eu lieu. Elle était organisée à l'initiative de Bernard Musset, sous-préfet de Dinan.

Le sous-préfet, dans son introduction, a précisé au public que cette réunion avait pour but de permettre à l'exploitant, Jean-Pierre Mottin, de présenter les aménagements prévus pour la mise en sécurité des lieux selon les mesures demandées par les services de l'État.

Conscient que deux millions de touristes passent sur le Grand Site de France, Bernard Musset ne souhaite pas opposer le tourisme et la renaturation : il veut « faire en sorte que ce site redevienne le plus naturel possible ».

« Nous sommes face à un carrier qui accepte d'aller presque au-delà de ses obligations », souligne le sous-préfet.

Jean-Pierre Mottin a présenté le premier plan de mise en sécurité et de renaturation établi en 2002. Ce plan a été repris et amélioré. Dans le nouveau plan présenté, le GR 34 sera légèrement déplacé pour suivre le haut des fosses, trois belvédères per-



Jean-Pierre Mottin, exploitant des carrières, Bernard Musset, sous-préfet de Dinan, et Michèle Moisan, maire de Fréhel, ont présidé la réunion publique, mardi soir.

PHOTO: OUEST-FRANCE

mettront de conserver une vue sur la mer et sur les fosses, même quand la nature aura repris ses droits et que les arbres auront repoussé. « L'usine qui se trouve dans la fosse Colonie sera entièrement démantelée et entièrement remblayée à la hauteur de la piscine. Des merlons seront mis en

place, tout au long du site, pour que personne ne pénètre dans les fosses », explique l'exploitant. « Après l'été, en septembre ou octobre, la digue sera démantelée tout en conservant le quai Barrier. »

À partir de la fin de l'année, l'activité de concassage de matériaux cessera

et le début de l'année 2024 sera consacré à la commercialisation des matériaux stockés et aux démantèlements de toutes les installations industrielles du site. La cessation définitive d'activité des carrières est prévue pour le 30 juin 2024.

« Nous souhaitons conserver le quai Barrier et, dans le futur, une stèle pourrait être installée en mémoire de M. Barrier et de tous les carriers qui ont travaillé sur ce site », souligne Bernard Musset.

Les carrières, en exploitation depuis 1887, ont connu jusqu'à 300 carriers sur site de douze nationalités différentes. Des panneaux pédagogiques qui retracent l'histoire de ces personnes sont prévus. Ils seront installés sur les belvédères qui donnent sur les fosses et situés sur le futur parcours du GR 34.

Un autre sujet s'est invité lors de la réunion : la création d'un parc nature et aventure porté par l'association Initiative Cap Fréhel. L'occasion pour le sous-préfet de préciser qu'il ne peut se faire légalement. Bernard Musset a également ajouté ne pas être contre un autre projet, à définir, qui n'exigerait pas de changement de destination des bâtiments existants.